

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 27/01/2026 - 2007 - 2019 B 02557 - 852 376 466 - DEV-TECH
CONCEPT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE									
Désignation de la société		SARL DEV-TECH CONCEPT							
Adresse du principal établissement		17 Rue Jean Macé 59000 LILLE							
Adresse du siège social, si différent									
Ancienne adresse en cas de changement									
RÉGIME FISCAL DES GROUPES									
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère									
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité		☐		Activités exercées :		Activités des sociétés holding	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION									
1 - Résultat fiscal									
Bénéfice imposable au taux normal				0		Bénéfice imposable à 15 %		6 393	
Déficit									
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 - Plus-values									
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV à long terme imposables au taux de 15 %			
						PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2									
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐		Jeune entreprise innovante		☐		Autre dispositif	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)									
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%									
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D - IMPUTATIONS									
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.									
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.									
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%			
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ						Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC									
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :									
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :									
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :									
H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE									
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui		Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable			
CGA		☐		Viseur conventionné		☐		N° d'agrément du CGA	
								ECF	
Nom et adresse :									
- du Comptable :		Société		SAS TERRE D'ENTREPRENEURS 28 PLACE DE LA GARE 59800 LILLE					
- du Conseil :									
- du CGA ou du viseur conventionné :									
- du prestataire :									

Copie certifiée conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						
Azeddine JAWAD Gérant 17 Rue Jean MAC	100 000	2022	21 076				

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	30 632	AU	16 711	23 622
Immobilisations en cours	AV	13 300	AW	13 300	
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	128 899	BE	128 899	122 596
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	172 831	BK	13 920	146 217
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	20 794	BY	20 794	31 411
Autres créances (3)	BZ	65 926	CA	65 926	30 814
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	9 910	CG	9 910	84 450
Charges constatées d'avance (3)	CH	670	CI	670	
TOTAL III	CJ	97 301	CK	97 301	146 675
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	270 131	IA	13 920	256 211
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

Copie certifiée conforme à l'original



② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

			Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	100 000	DA 100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD 10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	BI	DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG 114 548	200 470
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 502	-85 922
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 225 050	224 548
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV 1 946	797
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW 30 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 5 317	
Dettes fiscales et sociales			DY 18 290	31 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA 10 925	525
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC 31 161	68 344
Écarts de conversion passif			V ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE 256 211	292 892

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	31 161	38 344
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2021
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	48 816	FH		FI	29 930
Chiffre d'affaires net	EJ	48 816	FK		FL	29 930
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	7 380
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	3 351
Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR					40 660
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	33 548
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	6 207
Salaires et traitements					FY	62 070
Charges sociales (10)					FZ	19 523
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	5 909
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GF					127 257
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG					-86 597
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	141
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)	GP					141
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)	GU					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GV					141
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW					-86 456

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

			31/12/2022	31/12/2021
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 310	79
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		17 063
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	573	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 882	17 142
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-3 882	-17 142
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ		
	Impôts sur les bénéfices X	HK	959	-17 676
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	52 459	40 801
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	51 957	126 723
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	502	-85 922
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	- Produits de locations immobilières	HY		
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter) Dont :	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	- Transferts de charges	A1	3 351	3 351
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	5 715	19 523
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		5 715	
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Majorations			2 450	
Reclassement charges refacturé			860	
Dotations aux amortissements exceptionnels			572	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations				
							Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements			
Immobilisations incorporelles											
Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF	
Immobilisations corporelles											
Terrains						KG		KH		KI	
- Sur sol propre (dont composants)					L9		KJ		KK		KL
Constructions : - Sur sol d'autrui (dont composants)					M1		KM		KN		KO
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)					M2		KP		KQ		KR
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)					M3		KS		KT		KU
- Inst. gales., agencements, aménagements divers							KV		KW		KX
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport							KY	27 924	KZ		LA
- Matériel bureau et informatique, mobilier							LB	3 328	LC		LD
- Emballages récupérables et divers							LE		LF		LG
Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ
Avances et acomptes							LK		LL		LM
TOTAL III					LN		31 252		LO		LP
Immobilisations financières											
Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P	122 596	1R		1S	6 304
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	
TOTAL IV					LQ		122 596		LR		LS 6 304
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		153 848		ØH		ØJ 6 304

CADRE B - IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence				
			Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles											
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
Immobilisations corporelles											
Terrains				1P		IX		LY		LZ	
- Sur sol propre				1Q		MA		MB		MC	
Constructions : - Sur sol d'autrui				1R		MD		ME		MF	
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions				1S		MG		MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				1T		MJ		MK		ML	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers				1U		MM		MN		MO	
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport				1V		MP		MQ	27 924	MR	
- Matériel bureau et informatique, mobilier				1W		MS	621	MT	2 708	MU	
- Emballages récupérables et divers				1X		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours				MY	-13 300	MZ		NA	13 300	NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III			1Y		-13 300	NG	621	NH	43 932	NI	
Immobilisations financières											
Participations évaluées par mise en équivalence				1Z		ØU		M7		ØW	
Autres participations				1Ø		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés				11		2B		2C	128 899	2D	
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G	
TOTAL IV			13			NJ		NK	128 899	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		-13 300	ØK	621	ØL	172 831	ØM	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires 2 - Fonds commercial 3 - Terrains 4 - Constructions 5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels 6 - Autres immobilisations corporelles 7 - Immobilisations en cours 8 - Participations 9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF		PG		PH	
TOTAL I	RK		RM		RN		RO	
Terrains	PJ		PJ		PK		PL	
Constructions :	PM		PN		PO		PQ	
- sur sol propre	PR		PS		PT		PU	
- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
- installations générales, agencements aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
Autres immobilisations corporelles :	QH	7 307	QI	5 585	QJ		QK	12 892
- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	324	QM	1 325	QN	621	QO	1 028
- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	7 631	QV	6 910	QW	621	QX	13 920
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	0N	7 631	0P	6 910	0Q	621	0R	13 920

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③	Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RI	RU	RV
Autres immo. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions :							
- sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immo. corp. :							
- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		
						Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR



gφnλ∞Θ> [††πω‖f_z~‡M_v.⊙φ‡M††8‡‡ ‡■z

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	U	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour : - Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations : - Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				1O

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX	20 794	20 794	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
- Impôts sur les bénéfices	VM	16 717	16 717	
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VB	929	929	
publiques : - Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP	1 815	1 815	
Groupe et associés (2)	VC	16 904	16 904	
Débiteurs divers	VR	29 561	29 561	
Charges constatées d'avance	VS	670	670	
TOTAL	VT	87 391	87 391	
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B				
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	10 046	10 046		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 688	7 688		
publiques : - Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	556	556		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	1 946	1 946		
Autres dettes	8K	10 925	10 925		
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	31 161	31 161		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS						31/12/2022	
Bénéfice comptable de l'exercice						WA	502
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	1 925	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)		WG	556	2 481
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX		2 450
Amendes et pénalités		WJ	2 450	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
Impôt sur les sociétés						17	959
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées							
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						18	
- Imposées au taux de 0 %						ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme						WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires (à détailler)		SU	Zones d'entreprises		SW		WQ
dont :			Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	6 392
II - DÉDUCTIONS						Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice						WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)						WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)						WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %						WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
- Imputées sur déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A		XA
Produit net des actions et parts d'intérêts :							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation							
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer						ZY	
Majoration d'amortissement						XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations							
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)		K9	Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)		PB		
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	Société d'investissements immobiliers cotée		K3		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	Zone franche urbaine - TE (44 oct. A)		OV		XF
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)		1F	Zone franche d'activités NG (44 quater.)		XC		
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)		PP		
Entreprises nouvelles (44 sexies)					L2		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		
Déductions : Dont déduction except. (art 39 decies A)		YA	Dont déduction except. (art 39 decies B)		YB		
diverses : Dont déduction except. (art 39 decies C)		YC	Dont déduction except. (art 39 decies D)		YD		XG
(à détailler) : Dont déduction except. (art 39 decies F)		YI	Dont déduction except. (art 39 decies G)		YL		
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)					YH		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI	6 392
Bénéfice (I - II)							
Déficit (II - I)						XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	6 392
						XO	

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

I - SUIVI DES DÉFICITS				
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K 4			
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis			
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K 5			
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K 6			
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	Y K			
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter			
II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT			
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL	8X		8Y	
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	9D		9E	
Charges à payer				
TOTAL	9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN		YO	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

11 **TABEAU D'AFFECTATION** **DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines				Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C			Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-85 922		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD
Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE
				Autres répartitions	ZF
				Report à nouveau	ZG
TOTAL I	0F	-85 922		TOTAL II	ZH
					-85 922

RENSEIGNEMENTS DIVERS		31/12/2022	31/12/2021
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7		YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
Détail des postes			
- Sous-traitance		YT	
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8	1 800	XQ	2 520
Autres achats et charges externes :			
- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	492
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES		ST	14 598
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052		ZJ	17 610
Impôts et taxes :			
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS		9Z	2 092
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052		YX	2 092
TVA			
Montant de la TVA collectée		YY	8 129
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	648
Divers			
Montant brut des salaires		0B	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	1.66 %
Numéro de centre de gestion agréé XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH	
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL	
Groupe : résultat d'ensemble JD	Plus-values à 19 % JM	Imputations JC	
	Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO	
	Plus-values à 19 % JP	Imputations JF	
	Sté mère/filiale ? JH	N° SIRET société mère JJ	

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
Conforama	12/08/2021	621		621		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Conforama							
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL I				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de				
	TOTAL II				

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME **RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS**

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés : - Donnant lieu à complément d'IS - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	Y P	
dont apprentis	Y F	
dont handicapés	Y G	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL II	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	
Date de cessation	au	
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

N° SIREN	852376466
Dénomination de l'entreprise	DEV-TECH CONCEPT
- N°, Type et nom de voie	17 Rue Jean Macé
Adresse : - Code postal	59000
- Ville	LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse : N° et Voie Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Mr	Nom patronymique / Prénom	JAWAD AZEDDINE		
Nom marital		% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	100 000
Naissance : Date	10/05/1999	N° Département	27	Pays	FR
	Commune	VERNON			
Adresse : N° et Voie	17 RUE JEAN MACE				Pays FR
	Code postal	59000	Commune	LILLE	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

N° SIREN	852376466
Dénomination de l'entreprise	DEV-TECH CONCEPT
- N°, Type et nom de voie	17 Rue Jean Macé
Adresse : - Code postal	59000
- Ville	LILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N° et voie		Pays	
Code postal	Commune			

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination		
Adresse		
PME au sens communautaire ☐		
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")		
III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2022

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2022

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SARL DEV-TECH CONCEPT	
Complément de dénomination			
N° SIREN		852376466	
N° de Téléphone		06 18 26 31 13	
- N°, Type et nom de voie		17 Rue Jean Macé	
Adresse	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	59000 LILLE	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6420Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RN régime réel normal	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2022	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2022	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêt provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2021	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2022

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2022

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2022

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances			670		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2022

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2022

Identification de la société	
Désignation de la société	DEV-TECH CONCEPT
Numéro SIREN du principal établissement	852376466
Code NAF	6420Z
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays

I - Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	6 392
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit

g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	6 393
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	6 393

1. III - Bénéfices soumis au taux normal

(a. - c. - h. - i.)

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %

(d. - j. - k.)

DEV-TECH CONCEPT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 100 000 euros
Siège social : 17 Rue Jean Macé
59000 LILLE
852 376 466 RCS LILLE METROPOLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,
A dix heures,

Monsieur Azeddine JAWAD,
demeurant 17 rue Jean Macé 59000 LILLE,

Propriétaire de la totalité des 100 000 parts sociales de 1 euros composant le capital social de la société DEV
TECH CONCEPT,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

Les représentants du comité social et économique ayant été régulièrement informés des décisions devant être
prises,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Azeddine JAWAD, associé unique, a établi et arrêté les comptes
annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de
l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations
traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve le montant des
dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 dudit code, qui s'élèvent à un montant
global de 1 925 euros.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 502 euros de la
manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 502 euros Affecté en totalité au compte "autres réserves"

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant net de 15 361.88 euros.

En outre, l'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Azeddine JAWAD

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.